



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingt-neuvième session

9-13 novembre 2020

Évaluations 2021-2023 – Plan de travail indicatif à évolution continue

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Masahiro Igarashi
Directeur du Bureau de l'évaluation
Tél.: +39 06570 53903
Courriel: OED-Director@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Le présent document contient un plan de travail indicatif pour 2021-2023, qui constitue une mise à jour du plan de travail 2020-2022 (PC 127/6) examiné par le Comité du Programme en 2019.
- Le plan relatif aux évaluations sur lequel le Comité doit se pencher prévoit des évaluations thématiques des contributions de la FAO à la réalisation des objectifs de développement durable et des évaluations stratégiques ayant trait à des questions qui concernent l'Organisation dans son ensemble, y compris celles recommandées par le Comité à ses sessions antérieures. Par ailleurs, une évaluation du Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 est proposée.
- Une nouvelle politique d'évaluation sera présentée pour examen en 2021, ainsi que des rapports intérimaires relatifs à la situation deux ans après le début de la mise en œuvre.
- Le plan de travail du Bureau de l'évaluation comprend également: des évaluations de programmes de pays et des évaluations connexes; des services d'évaluation pour les programmes et les projets financés par des contributions volontaires, des évaluations de programmes relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience, un appui aux évaluations décentralisées et aux bureaux décentralisés, des activités destinées à renforcer les capacités d'évaluation nationales et une collaboration avec des réseaux professionnels d'évaluation.
- Le Bureau propose d'organiser périodiquement des ateliers informels où seraient présentées et examinées les évaluations qui ne sont pas soumises au Comité.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité du Programme est invité à:

- Adopter la proposition de plan de travail relatif aux évaluations pour la période 2021-2023 et formuler des observations à ce sujet;
- Formuler des observations sur les ateliers informels proposés et suggérer des thèmes.

I. Introduction

1. Le Bureau de l'évaluation (OED) réalise des évaluations conformément au plan de travail indicatif à évolution continue pour 2020-2022 (PC 127/6), que le Comité du Programme avait approuvé à sa cent vingt-septième session, en novembre 2019. Le principal objectif de ce plan de travail est l'examen du positionnement stratégique de la FAO et des contributions de l'Organisation aux résultats, conformément au Cadre stratégique et aux cadres de programmation par pays (CPP). L'accent est mis sur les contributions de la FAO à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Le plan prévoit aussi des évaluations qui portent plus largement sur les résultats organisationnels et programmatiques obtenus à différents niveaux. Il contient une mise à jour du plan de travail 2021-2023.
2. En ce qui concerne les évaluations qui doivent être présentées au Comité du Programme (voir le tableau 1, en annexe), OED prévoit de continuer à réaliser des évaluations thématiques des contributions de la FAO à la concrétisation des ODD, ainsi que des évaluations stratégiques ayant trait à des questions qui concernent l'Organisation dans son ensemble, y compris celles recommandées par le Comité, qui portent sur les thèmes suivants: collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, coopération Sud-Sud et travaux dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. En outre, ce plan propose une évaluation en temps réel du Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et des rapports intérimaires sur la mise en œuvre de la nouvelle politique en matière d'évaluation et les progrès accomplis s'agissant d'améliorer l'utilisation des évaluations au niveau décentralisé, qui seront établis deux ans après le début de la mise en œuvre.
3. OED continuera d'évaluer les contributions de la FAO au niveau national de sorte que l'Organisation puisse remplir son obligation de rendre compte aux pays et afin de conseiller l'Organisation et les pays quant à la formulation et à la mise en œuvre des CPP (voir le tableau 2, en annexe). Les évaluations seront, dans la mesure du possible, réalisées en coordination avec les efforts déployés dans ce domaine au niveau des pays, à l'échelle du système des Nations Unies, afin de donner suite à l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à repositionner le système des Nations Unies pour le développement. OED continuera de prêter un appui aux examens des CPP et aux autoévaluations effectués par les bureaux décentralisés, en particulier lorsqu'ils fournissent des éléments aux fins de la formulation de nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
4. Conformément à la politique en vigueur, OED continuera de s'occuper des évaluations finales des projets financés par des contributions volontaires dont le budget est supérieur à quatre millions d'USD (les principales évaluations de programmes ou de projets mondiaux/régionaux figurent dans le tableau 3, en annexe). À compter de la fin de 2020, certaines évaluations de projets, notamment celles qui concernent un seul pays, seront gérées par les bureaux décentralisés, avec l'appui d'OED.
5. Les évaluations de programmes relatifs à des interventions d'urgence ou à la résilience concernent en grande partie des initiatives financées par des contributions volontaires en raison de leur large base de financement. Afin de réaliser efficacement ces évaluations, qui reposent sur des approches et des critères divers, OED a élaboré un plan d'évaluation distinct en concertation avec la Direction de haut niveau et les principales parties prenantes (voir le tableau 4, en annexe).
6. OED prêtera un appui à la mise en place d'un système d'évaluation décentralisé en fournissant des documents d'orientation établis à cet effet et en dispensant des formations spécifiques. En outre, à partir de 2021, il détachera du personnel dans les régions afin d'améliorer l'utilisation des évaluations dans les pays et les régions et de contribuer à la réalisation des évaluations décentralisées¹.

¹ Pour en savoir plus, voir le document portant la cote [PC 128/6](#).

7. OED cherchera des occasions de réaliser des évaluations conjointes, collaboratives ou à l'échelle du système des Nations Unies. À cet effet, il collabore activement, par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), avec le Bureau du Secrétaire général de l'ONU et le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD), ainsi qu'avec les services d'évaluation d'organismes bilatéraux (Réseau du Comité d'aide au développement [CAD] de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] sur l'évaluation du développement). Il collabore également avec les spécialistes de l'évaluation de l'action humanitaire et les entités du Comité permanent interorganisations, ainsi qu'avec les réseaux d'évaluation nationaux et régionaux, afin de renforcer les capacités d'évaluation dans les pays. Les évaluations réalisées dans ce cadre sont non seulement les évaluations des activités de l'ensemble du système des Nations Unies au niveau d'un pays, telles que les évaluations des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, mais aussi les évaluations conjointes de l'action humanitaire et les évaluations mondiales à l'échelle du système des Nations Unies qui sont proposées par le Secrétaire général de l'ONU.

8. Afin de ne pas surcharger l'ordre du jour du Comité du Programme, OED a choisi de présenter en priorité au Comité les évaluations qui portent sur des questions intéressant l'Organisation dans son ensemble (stratégies de partenariat et Programme de coopération technique, par exemple) et celles qui permettent au Comité d'effectuer une supervision large et de donner des orientations stratégiques à l'Organisation (contribution aux ODD et Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, par exemple).

9. Dans le même temps, OED effectue un certain nombre d'évaluations et élabore des produits axés sur les connaissances, tels que des synthèses d'évaluation susceptibles d'intéresser les membres du Comité du Programme et, plus largement, les Membres de la FAO. Afin que tous les intéressés puissent utiliser efficacement ces évaluations, OED propose de commencer à organiser des ateliers informels périodiques pour présenter les rapports et offrir un espace de discussion. À cet égard, il est ouvert à toute suggestion concernant les évaluations qu'il conviendrait de présenter lors de ces ateliers (parmi celles qui figurent dans les tableaux 2, 3 et 4, en annexe). Les suggestions relatives au déroulement des ateliers sont également les bienvenues.

II. Programme d'évaluation proposé

A. Évaluations présentées aux organes directeurs

10. S'agissant des évaluations thématiques qui portent sur la contribution de la FAO aux ODD, OED exposera la deuxième partie de l'évaluation relative à l'ODD 2 (faim zéro) à la présente session. Sur la période 2021-2023, OED présentera les évaluations relatives aux autres ODD pour lesquels la FAO joue un rôle de chef de file, la priorité étant accordée à celles qui ont trait aux ressources naturelles car ce sujet a été peu traité dans les évaluations thématiques récentes, à savoir: ODD 13 (changement climatique), ODD 6 (eau propre et assainissement), ODD 14 (vie aquatique), ODD 15 (vie terrestre) et ODD 12 (consommation et production durables). Suivront les évaluations concernant les ODD auxquels la FAO apporte une contribution importante, à savoir l'ODD 5 (égalité des sexes) et l'ODD 1 (élimination de la pauvreté), qui seront incluses dans la prochaine mise à jour du plan de travail. Plus particulièrement, l'évaluation de la contribution de la FAO à l'ODD 1 sera organisée de façon à ménager suffisamment de temps pour un examen plus complet des effets des initiatives du Directeur général, notamment l'initiative Main dans la main.

11. S'agissant des évaluations qui concernent des questions stratégiques intéressant l'ensemble de l'Organisation, OED exposera les résultats des évaluations du Programme de coopération technique (PCT) et de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile à la présente session. L'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens, l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à

Rome et l'évaluation des activités de la FAO en matière de coopération Sud-Sud – recommandées ou suggérées par le Comité – seront présentées respectivement au printemps 2021, à l'automne 2021 et au printemps 2022.

12. En outre, le plan de travail prévoit désormais une évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, qui sera réalisée par étapes. OED entend présenter un rapport au Comité vers la fin de 2021 (automne) pour l'informer des progrès accomplis et des enseignements tirés, et examiner les aspects opérationnels et de coordination, tant à l'échelon mondial qu'au niveau des pays. Il pourra également proposer, lors de la prochaine mise à jour du plan de travail, un deuxième rapport visant à évaluer les résultats obtenus à l'appui du redressement à moyen terme au niveau des pays, qui serait présenté à un moment opportun compte tenu de l'évolution de la situation liée à la pandémie.

13. Pour donner suite à la proposition concernant l'adoption d'une nouvelle politique de la FAO en matière d'évaluation, qui serait examinée à la session du printemps 2021, OED propose de présenter des rapports intérimaires sur la mise en œuvre de cette nouvelle politique et sur les progrès accomplis quant à l'utilisation des évaluations au niveau décentralisé au printemps 2023, soit près de deux ans après le début de la mise en œuvre.

14. Le tableau 1, en annexe, présente la proposition de plan d'évaluation à soumettre au Comité du Programme pour 2021-2023. Figurent également dans le tableau, à des fins d'information, les rapports de suivi des évaluations antérieures, établis par la Direction deux ans après le début de la mise en œuvre des mesures préconisées dans les réponses de la Direction.

B. Évaluations de programmes de pays

15. OED a réalisé environ six à huit évaluations au niveau des pays au cours de la période 2016-2018. Ces évaluations, qui ont servi de mécanisme pour rendre compte aux Membres et à leurs populations, ont également permis de consigner les résultats, d'engager une réflexion sur les réalisations et de tirer des enseignements réutilisables à l'avenir.

16. Le plan relatif aux évaluations nationales est élaboré en concertation avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays. En principe, les pays sont choisis parmi ceux où la mise en œuvre du CPP en est à son avant-dernière année. D'autres facteurs ont également été pris en compte lors des consultations, notamment: l'importance stratégique du programme du point de vue du Bureau régional, les programmes de pays sous-évalués, les programmes menés dans les pays ayant fortement besoin de l'appui de la FAO et l'utilité de l'évaluation aux fins de la définition d'une nouvelle direction stratégique pour le programme, par exemple dans les pays dotés d'un nouveau gouvernement ou dans ceux pour lesquels est élaboré un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Étant donné que la situation de chaque pays est susceptible d'évoluer, les évaluations concernant des pays sont généralement confirmées un an à l'avance. Le tableau 2, qui figure en annexe, présente le plan des évaluations de programmes de pays dans sa version actuelle.

17. Par ailleurs, OED travaille en liaison avec les bureaux régionaux afin de déterminer les modalités de la prestation de services d'évaluation aux bureaux décentralisés qui souhaitent réaliser des autoévaluations ou des examens de leurs programmes de pays.

C. Évaluations de programmes et de projets financés par des contributions volontaires

18. OED gère les évaluations de programmes et de projets financés par des contributions volontaires et en garantit la qualité, conformément à la politique en vigueur. En 2020, il a travaillé, compte tenu des reports de 2019, sur 49 évaluations de projets (31 en cours et 18 achevées) ayant une portée mondiale, régionale ou nationale. Certaines de ces évaluations portaient sur des programmes relatifs à plusieurs pays, notamment dans les domaines suivants: information pour la sécurité

alimentaire et nutritionnelle et résilience pour la prise de décision, Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et menaces pandémiques émergentes (phase II). Le tableau 3, qui figure en annexe, présente les évaluations de quelques-uns des principaux programmes et projets financés par des contributions volontaires qui ont été achevées récemment, sont en cours ou dont il est prévu qu'elles soient réalisées dans un avenir proche.

19. En 2020, OED a été contraint d'ajuster son plan et ses approches concernant les évaluations de programmes et de projets en raison de la pandémie de covid-19. Il a consulté les équipes de projet et les donateurs et a collaboré avec eux afin de déterminer comment gérer au mieux les retards et les difficultés découlant de la pandémie. Les calendriers, les processus, les approches et les mandats des évaluations ont donc été revus compte tenu de ces éléments. Ainsi, en raison de la pandémie, de nombreux projets ont été prolongés, d'où un report des évaluations les concernant. Les restrictions en matière de déplacements ont aussi modifié le déroulement des évaluations.

20. Le nombre prévu d'évaluations de programmes et de projets financés par des contributions volontaires est présenté dans le tableau ci-dessous. Il est fort probable qu'il soit nécessaire d'ajuster les chiffres, en particulier ceux qui concernent 2021, en fonction de l'évolution de la pandémie. Par ailleurs, à partir de fin 2020, certaines évaluations de projets seront gérées par les bureaux régionaux, les bureaux sous-régionaux et les bureaux de pays, avec l'appui d'OED, dans le cadre des efforts déployés par la FAO pour renforcer les capacités d'évaluation au niveau décentralisé.

Évaluations de programmes et de projets prévues pour 2020-2021

	TOTAL	ACHEVÉES	EN COURS	PRÉVUES/PROGRAMMÉES
2020	57	18	31	8
2021	70	-	3	67

D. Évaluations de programmes relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience

21. Les programmes de la FAO relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience représentent plus de la moitié des programmes de terrain de l'Organisation et contribuent grandement au fonds fiduciaire qui permet la réalisation des évaluations d'initiatives financées par des contributions volontaires. L'évaluation de ces programmes participe ainsi à la responsabilité globale et aux activités d'apprentissage générales au sein de l'Organisation.

22. En général, l'aide humanitaire doit s'adapter à de fortes contraintes logistiques et temporelles, et il en est de même pour les activités d'évaluation qui s'y rapportent. Il convient, dans le cadre de ces évaluations, d'accorder une attention particulière aux principes humanitaires et d'appliquer des critères d'évaluation d'une autre nature que ceux qui sont utilisés pour les projets de développement. Il faut, par exemple, se demander si les mesures envisagées sont adaptées au contexte en matière de sécurité, veiller à la protection des populations vulnérables en situation de crise, venir en aide à toutes les populations concernées en toute impartialité et suivre le principe qui prescrit de «ne pas nuire». Il est fréquent que les évaluations en question se heurtent à des difficultés imprévues, principalement liées à la logistique ou à la sécurité. Par conséquent, leur conception et leur gestion nécessitent une expertise particulière. C'est pourquoi OED a constitué une équipe de gestionnaires des évaluations chargée de mettre en œuvre un plan distinct pour les évaluations des programmes relatifs aux interventions d'urgence et à la résilience (voir le tableau 4, en annexe). Ce plan comporte des évaluations groupées (les projets liés à une même crise sont regroupés), thématiques, en temps réel et interorganisations.

23. Par le choix des sujets d'évaluation, le plan vise à faire en sorte que tous les principaux programmes relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience qui sont mis en œuvre dans des contextes de crise soient examinés, en particulier ceux que le Comité permanent interorganisations a désignés pour l'activation à grande échelle, avec l'approbation de la FAO. En outre, plusieurs

évaluations des activités menées au niveau de pays où les travaux de la FAO présentent pour la plupart un caractère d'urgence figurent dans ce plan.

24. OED est un membre actif du groupe de direction et de gestion des évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle et réalise des évaluations conjointes avec des entités du système des Nations Unies et d'autres membres n'appartenant pas à ce système.

25. Les évaluations en cours de programmes relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience comprennent une évaluation thématique du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix, ainsi qu'une évaluation en temps réel des interventions de lutte contre le criquet pèlerin, entreprise à la demande du Directeur général de la FAO. Enfin, des évaluations des programmes de renforcement de la résilience en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud sont dans les tuyaux pour 2021-2022, de même que des évaluations thématiques portant sur les transferts monétaires et les initiatives de rémunération en espèces du travail et sur les travaux de la FAO relatifs aux migrations forcées. Le plan complet est présenté dans le tableau 4, en annexe.

III. Autres activités du Bureau de l'évaluation

26. Outre les évaluations, OED mène un certain nombre d'activités en vue de remplir son mandat et de porter à son maximum sa contribution aux objectifs de l'Organisation et de la communauté internationale.

E. Collaboration dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation

27. OED est un membre actif du GNUE, qui rassemble les fonctions d'évaluation de 57 organisations membres et organisations ayant le statut d'observateur. Les objectifs du GNUE sont les suivants: 1) élaborer et faire respecter des normes et des lignes directrices professionnelles; 2) renforcer la professionnalisation et les capacités et 3) influencer l'élaboration des politiques et les activités opérationnelles au moyen des évaluations. En 2020, OED a contribué à l'organisation de la Semaine de l'évaluation du GNUE, qui a lieu chaque année et qui s'est tenue en ligne pour la toute première fois, et il y a participé. En outre, il a codirigé plusieurs groupes de travail et initiatives interorganisations et a apporté son concours à l'organisation du premier forum de partenariat entre le GNUE et le Réseau du CAD sur l'évaluation du développement, qui a permis de renforcer les relations entre les membres du GNUE et les bureaux de l'évaluation d'organismes donateurs bilatéraux.

28. En mars 2020, le Directeur d'OED a été élu Président du GNUE pour la période 2020-2022. Il est donc attendu qu'il dirige les travaux de ce réseau interorganisations et y participe de manière volontariste. Sur la période 2020-2021, OED continuera de prendre part aux groupes de travail interorganisations sur divers sujets, parmi lesquels: les méthodes d'évaluation, les examens par des pairs, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, le renforcement des capacités, les capacités d'évaluation nationales, l'évaluation de l'influence sur les politiques, les évaluations à l'échelle du système des Nations Unies et les évaluations des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau des pays.

F. Collaboration avec d'autres réseaux d'évaluation

29. En s'appuyant sur la collaboration avec le GNUE, OED contribue aux travaux de la coalition mondiale pour l'évaluation dans le contexte de la covid-19², composée d'unités d'évaluation d'organismes publics nationaux, d'organisations des Nations Unies et d'institutions multilatérales. La

² <https://www.oecd.org/dac/evaluation/jointevaluations.htm>.

coalition vise à fournir des éléments crédibles à l'appui de la coopération internationale en faveur des interventions non cliniques et du redressement dans le contexte de la pandémie de covid-19 dans les pays en développement, veillant ainsi à ce que des enseignements soient tirés et à ce que la communauté mondiale du développement tienne ses promesses. OED, en collaboration avec les bureaux de l'évaluation des organismes ayant leur siège à Rome et les membres du CAD intéressés, a contribué à l'élaboration d'une note sur les enseignements à retenir s'agissant de préserver la sécurité alimentaire pendant la pandémie de covid-19, qui a été présentée lors d'une réunion des ministres de la coopération en faveur du développement tenue en juin 2020.

G. Renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation

30. En 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 69/237, a appelé les entités du système des Nations Unies pour le développement à prêter un appui au renforcement des capacités d'évaluation nationales concernant les activités de développement menées au niveau des pays. Afin de concrétiser le Programme 2030, il est essentiel que les institutions nationales soient en mesure d'évaluer les contributions des politiques et programmes nationaux aux ODD. À cet effet, OED participe au renforcement des capacités des homologues nationaux en matière d'évaluation dans le cadre des activités qu'il mène au niveau des pays et de la communauté de pratique *EvalForward*.

31. Il déploie, par exemple, des efforts considérables pour faire participer les évaluateurs et les parties prenantes nationaux à ses travaux d'évaluation en tant que membres de l'équipe, conseillers ou informateurs clés. Il a ainsi pu améliorer la pertinence des évaluations en portant à son maximum l'utilisation des connaissances et des points de vue locaux, et favoriser le renforcement de capacités d'évaluation sur lesquelles il sera possible de s'appuyer à l'avenir. Les restrictions concernant les voyages internationaux dans le contexte de la pandémie, qui ont eu pour effet le recours accru aux capacités d'évaluation nationales, ont mis en lumière l'importance de ces avancées.

32. *EvalForward* – communauté de pratique sur les évaluations en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de développement rural qui bénéficie de l'appui conjoint des bureaux de l'évaluation de la FAO, du FIDA et du PAM depuis 2018 – est une autre voie importante qui permet de renforcer la culture de l'évaluation et les capacités dans ce domaine parmi les spécialistes, dans les pays en développement. Cette communauté, qui facilite l'échange de connaissances, la sensibilisation et le travail en réseau, est forte de plus de 900 membres – évaluateurs, décideurs et universitaires – de 98 pays et propose ses services en anglais, espagnol et français.

33. OED prévoit de redoubler d'efforts pour renforcer les capacités d'évaluation nationales, en continuant à faire participer les services d'évaluation et les parties prenantes nationaux, et à prêter un appui à *EvalForward*. Il mènera peut-être également des projets ciblés en vue de satisfaire les besoins exprimés par les homologues nationaux. Ces efforts seront déployés en synergie avec les initiatives de la FAO visant à renforcer sa fonction d'évaluation décentralisée.

H. Communication – partage de connaissances et promotion du dialogue

34. La communication et l'échange de connaissances sont une composante essentielle des activités d'OED. Une communication efficace suppose de fournir les informations adéquates en temps voulu et sous la forme la plus adaptée au public concerné et de promouvoir un dialogue fondé sur ces informations. Elle permet de faire connaître les résultats des évaluations à un public plus large et de mieux les utiliser à l'heure de concevoir et de mettre en œuvre les activités de l'Organisation.

35. La stratégie de communication d'OED vise à améliorer l'utilité et la visibilité de ses évaluations. Elle définit les principes qui sous-tendent les activités de communication d'OED, ainsi que les objectifs et les domaines de travail prioritaires pour les prochaines années, parmi lesquels figurent l'élaboration de directives destinées à promouvoir des approches qui seront utilisées de manière systématique pour communiquer avec les parties prenantes pendant le processus d'évaluation,

le recensement des demandes de produits axés sur les connaissances (rapports de synthèse, par exemple) et l'organisation de manifestations ou d'ateliers consacrés à l'apprentissage et à l'échange de connaissances. Enfin, OED prévoit d'améliorer sa présence en ligne en actualisant et en développant son site Internet, de sorte que les rapports d'évaluation et les conclusions des évaluations puissent être consultés et utilisés plus aisément.

ANNEXE

Tableau 1. Évaluations et rapports y relatifs destinés à être examinés par le Comité du Programme

Session du Comité et évaluations à lui soumettre	Année(s) de réalisation
Session de l'automne 2020	
Évaluation du Programme de coopération technique de la FAO	2019-2020
Évaluation du rôle et du positionnement de la FAO dans le cadre de l'appui fourni par le système des Nations Unies à l'objectif Faim zéro (ODD 2)	2019-2020
Évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile	2019-2020
Évaluations 2021-2023 – plan de travail indicatif à évolution continue	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2)</i>	
Session du printemps 2021	
Évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique	2020-2021
Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens	2020-2021
Proposition relative à une nouvelle politique de la FAO en matière d'évaluation	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation de la stratégie de la FAO en matière de nutrition</i>	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation des activités de la FAO en matière de parité hommes-femmes</i>	
Session de l'automne 2021	
Évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19	2020-2021
Évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome	2020-2021
Plan de travail indicatif à évolution continue pour les évaluations (actualisé)	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO</i>	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé</i>	

Session du printemps 2022	
Évaluation de la contribution de la FAO à la fourniture d'eau propre et à l'assainissement (ODD 6)	2021-2022
Évaluation des activités de la FAO en matière de coopération Sud-Sud	2021-2022
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2)</i>	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation des activités de la FAO en matière de statistiques</i>	
Session de l'automne 2022	
Évaluation de l'appui de la FAO à la vie terrestre (ODD 15)	2021-2022
Évaluation de l'appui de la FAO à la vie aquatique (ODD 14)	2021-2022
Évaluations 2023-2025 – plan de travail indicatif à évolution continue	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation du rôle et du positionnement de la FAO dans le cadre de l'appui fourni par le système des Nations Unies à l'objectif Faim zéro (ODD 2)</i>	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation du Programme de coopération technique de la FAO</i>	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile</i>	
Session du printemps 2023	
Évaluation de l'appui de la FAO à la consommation et à la production durables (ODD 12)	2022-2023
Évaluation de la mise en œuvre de la nouvelle politique de la FAO en matière d'évaluation et des progrès accomplis dans l'utilisation des évaluations au niveau décentralisé	
<i>Rapport de suivi sur l'évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique</i>	

Tableau 2. Évaluations de programmes de pays et évaluations connexes

Le tableau ci-dessous recense notamment les évaluations concernant des territoires ou des groupes de pays.

Intitulé et état d'avancement de l'évaluation	Date de publication prévue
Afrique	
<u>Achevées</u>	
Évaluation du programme de pays en Ouganda	2020
Évaluation du programme de pays en Sierra Leone	2020
Évaluation du programme de pays en Éthiopie	2020
<u>En cours</u>	
Examen du CPP concernant l'Érythrée (réalisé par le bureau de pays, sur les indications et avec l'appui d'OED)	2021
<u>Prévue</u>	
Évaluation du programme de pays au Tchad	2021
Asie et Pacifique	
<u>Achevée</u>	
Évaluation du programme de pays en Indonésie	2020
<u>En cours</u>	
Évaluation du programme de pays en Afghanistan	2021
Évaluation du programme multinational pour les îles du Pacifique	2021
<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme de pays en Iran	2022
Évaluation du programme de pays au Népal	2022
Évaluation du programme de pays aux Philippines	2023
Proche-Orient	
<u>Achevées</u>	
Évaluation du programme de pays au Liban	2020
Évaluation du programme de pays en Tunisie	2020
Évaluation du programme de pays en République arabe syrienne	2020
Évaluation du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	2020
<u>En cours</u>	
Évaluation du programme de pays au Maroc	2021
Évaluation du programme de pays au Soudan	2021

<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme de pays en Jordanie	2021/2022
Évaluation du programme de pays en Mauritanie	2021/2022
Évaluation du Bureau sous-régional pour les États du Golfe	2022/2023
Évaluation du programme de pays en Arabie saoudite	2022/2023
Évaluation du programme de pays en Iraq	2023/2024
Amérique latine et Caraïbes	
<u>Achevée</u>	
Évaluation du programme de pays en Colombie	2020
<u>En cours</u>	
Évaluation du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	2021
<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme de pays au Guatemala	2021
Évaluation du Bureau sous-régional pour les Caraïbes	2021
Évaluation du programme de pays en République dominicaine	2022
Évaluation du programme de pays en Bolivie	2022
Évaluation du programme de pays au Paraguay	2023
Évaluation du programme de pays à El Salvador	2023
Europe et Asie centrale	
<u>Achevée</u>	
Évaluation du programme de pays en Arménie	2020
<u>En cours</u>	
Évaluation du programme de pays en République de Moldova	2021
<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme de pays en Serbie	2021
Évaluation du programme de pays en Ouzbékistan	2022
Évaluation du programme de pays en Azerbaïdjan	2023

Tableau 3. Quelques évaluations de programmes et de projets mondiaux/régionaux

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des évaluations de projets/programmes; les évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience figurent dans le tableau 4.

Intitulé et état d'avancement de l'évaluation	Date de publication prévue
Programme/projet mondial	
<u>Évaluations achevées</u>	
Évaluation du projet Développement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole (CDAIS)	Juin 2020 (publiée)
Évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la résilience, de la durabilité et de la transformation (Mécanisme FIRST)	Octobre 2020
<u>Évaluations en cours</u>	
Évaluation du programme Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles II	Mai 2021
Évaluation du Mécanisme multidonateurs flexible	Juillet 2021
<u>Évaluations prévues</u>	
Évaluation du programme Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (phase III)	Décembre 2021
Évaluation de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	Décembre 2021
Programme/projet régional	
<u>Évaluations achevées</u>	
Évaluation mondiale de la gestion durable des pêches et de la conservation de la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale	Août 2020 (publiée)
Évaluation du programme asiatique de lutte intégrée contre les ravageurs et de réduction des risques liés aux pesticides dans la sous-région du Grand Mékong	Février 2020 (publiée)
<u>Évaluations en cours</u>	
Évaluation de la contribution de la FAO à la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – pour les pays bénéficiant d'un financement octroyé par l'Allemagne	Janvier 2021
Évaluation des activités de renforcement des capacités à l'appui de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans certains pays du Caucase et d'Asie centrale	Janvier 2021
<u>Évaluation prévue</u>	
Évaluation du programme «La Mésoamérique libérée de la faim»: des cadres institutionnels plus efficaces pour améliorer l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Décembre 2021

Tableau 4. Évaluations de programmes relatifs à des interventions d'urgence et à la résilience

Intitulé et état d'avancement de l'évaluation	Date de publication prévue
Principales évaluations	
<u>Achevées</u>	
Évaluation des activités de la FAO concernant les menaces pandémiques émergentes	Novembre 2020
Évaluation du programme Information pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience pour la prise de décision	Octobre 2020
<u>En cours</u>	
Évaluation du programme de la FAO en faveur de la résilience au Soudan du Sud	Octobre 2021
<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme de la FAO en faveur de la résilience en République démocratique du Congo	Octobre 2021-2022
Évaluation du programme de la FAO en faveur de la résilience en Somalie	Mars 2022
Évaluations groupées (par crise)	
<u>Achevées</u>	
Évaluation de la contribution de la FAO au renforcement de la résilience face à la sécheresse imputable à El Niño en Afrique australe (2016-2017)	Janvier 2020 (publiée)
Évaluation du plan régional pour les réfugiés et la résilience en Jordanie, au Liban et en Turquie	Septembre 2020
Évaluation de la stratégie relative au bassin du lac Tchad	Septembre 2020
Évaluation groupée de projets de mise en valeur des terres en Colombie	Septembre 2020
Examen de l'intervention menée à la suite de la déclaration d'une situation d'urgence de niveau maximal au Yémen	Septembre 2020
<u>En cours</u>	
Évaluation des activités de la FAO avec le Fonds pour la consolidation de la paix	2021
<u>Prévues</u>	
Évaluation du programme du Réseau mondial contre les crises alimentaires et des projets d'investissement par pays menés dans le cadre de l'initiative PROACT (action en faveur de la résilience)	Décembre 2021
Évaluation de l'intervention de la FAO après le passage du cyclone Idai au Mozambique	Décembre 2021

Évaluations thématiques	
<u>En cours</u>	
Évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix	Novembre 2020
<u>Prévues</u>	
Évaluation des programmes de transferts monétaires et d'aides en espèces de la FAO	Janvier 2022
Évaluation des activités de la FAO sur les migrations forcées	Décembre 2022
Évaluations en temps réel	
<u>En cours</u>	
Évaluation en temps réel de l'intervention de la FAO face à l'infestation du criquet pèlerin (trois phases)	Juillet 2021
Évaluations humanitaires interorganisations	
<u>Achevées</u>	
Évaluation humanitaire interorganisations de l'intervention face à la sécheresse en Éthiopie (2015-2018)	2020
Évaluation humanitaire interorganisations en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles	2020
Évaluation humanitaire interorganisations de l'intervention menée après le passage du cyclone Idai au Mozambique	2021
<u>Prévue</u>	
Évaluation humanitaire interorganisations à l'interface entre action humanitaire, développement et paix	2022